

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

DEPARTEMENT DE  
L'ISERE  
ARRONDISSEMENT  
DE LA TOUR DU PIN

COMMUNE DE  
MAUBEC  
38300

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE  
DE MAUBEC**

**Séance du 4 Avril 2023**

Effectif en exercice	19
Présents	15
Votants	19

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Maubec légalement convoqué, s'est réuni en mairie, salle du conseil, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire, Olivier TISSERAND,

Présents :

Mesdames Fabienne SOLER, Delphine ROBY-PASCAL, Annie LLOPIS, Caroline PILAN-THEVENIN, Céline BUCLON, Renée VERBO, Annick ARNOLD,  
Messieurs Olivier TISSERAND, Luc GUSTA, Alain THORIN, Christian BUCLON, Gilles GASPAROTTO, Jessy VAUCHEL, Robert AIMONETTI, André REVOL,

Date de convocation :

28/03/2023

Date d'affichage :

28/03/2023

Pouvoirs :

Angèle SIERRA-NETZER donne pouvoir à Delphine ROBY-PASCAL  
Gérald BONNARD donne pouvoir à Annie LLOPIS  
Stéphane RAJON donne pouvoir à Gilles GASPAROTTO  
Guillaume ROLAND donne pouvoir à Olivier TISSERAND

Vote :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :

Madame Annie LLOPIS

**20230404 – 11 FINANCES – DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIERE A TE38 POUR TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE Programme ISERENOV – PROJET REHABILITATION VIEUX PRESSEUR EN COMMERCES ET LOGEMENTS**

**Rapporteur : Madame Fabienne SOLER**

La rénovation énergétique du patrimoine bâti des collectivités représente un enjeu important pour lutter contre le changement climatique et favoriser la reprise économique. Pour cela, les collectivités ont besoin d'être accompagnées financièrement et techniquement.

TE38 souhaite poursuivre ses actions en soutenant la maîtrise de la demande énergétique des collectivités en Isère afin d'impulser des travaux de rénovation énergétique sur le territoire isérois.

Aussi, Madame Soler informe l'assemblée que, TE38 propose un dispositif de financement des travaux d'amélioration énergétique du patrimoine bâti : le programme ISERENOV.

Ce dispositif permet de bénéficier d'une aide pouvant atteindre 16 000€ par poste de travaux, plafonnée à 48 000€/an/collectivité, en contrepartie de la cession des CEE à TE38.

Dans ce cadre, il est proposé au Conseil municipal que la commune de MAUBEC sollicite l'aide financière ISERENOV pour la réalisation des travaux du projet suivant : Réhabilitation du Vieux Pressoir En commerces et logements

Madame Soler précise que l'aide financière est conditionnée à la cession à TE38 des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) générés par ces travaux.

Elle précise également que TE38 pourra faire des contrôles sur la bonne mise en œuvre des travaux, afin de se conformer aux objectifs du PNCEE.

**Après en avoir délibéré, il est demandé au Conseil municipal :**

- **DE METTRE EN ŒUVRE** à son initiative et sous sa responsabilité la réalisation des travaux du projet Réhabilitation du Vieux Pressoir en commerces et logements
- **DE DEMANDER** à TE38, une aide financière dans le cadre du programme ISERENOV.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à céder à TE38 les Certificats d'Economie d'Energie (CEE), qui seront générés par cette opération.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs au projet.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- **MET EN ŒUVRE** à son initiative et sous sa responsabilité la réalisation des travaux du projet Réhabilitation du Vieux Pressoir en commerces et logements
- **DEMANDER** à TE38, une aide financière dans le cadre du programme ISERENOV.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à céder à TE38 les Certificats d'Economie d'Energie (CEE), qui seront générés par cette opération.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs au projet.

La commune informe que cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, et ont signé avec Nous, les conseillers présents,

Le secrétaire  
Annie LLOPIS

Le Maire,  
Olivier TISSERAND